



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 11258

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson alerte M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la propreté de notre pays. Alors que les propositions du Grenelle de l'environnement seront prochainement discutées au Parlement, il en ressort un déficit de propositions au sujet de l'éducation à la propreté. En effet, notre pays est l'un des territoires occidentaux les plus sales : métro, contre-bas des routes et lignes de chemins de fer, transports en commun... Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet afin que la France devienne un pays exemplaire en la matière.

Texte de la réponse

L'éducation à la propreté est une question complexe. S'agissant plus spécialement des déchets, la table ronde du Grenelle de l'environnement a retenu de nombreux engagements, complémentaires et cohérents, qui favorisent la prévention des déchets, mais aussi les gestes de tri. En outre, la généralisation des plans locaux de prévention et la mise en place d'une nouvelle campagne nationale vont dans le sens d'une modification des comportements dont est ainsi signalée la nécessité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11258

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7387

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7776